

**Extrait du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 9 décembre à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de CHABRELOCHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « Fernand Bernard » en raison des mesures sanitaires renforcées dans le cadre de l'épidémie de covid-19 et considérant que la salle du Conseil ne permet pas d'assurer un accueil dans des conditions de sécurité suffisantes, sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 15

PRESENTS : DUBOST Jean-Pierre, GENEST Christian, PERRIN Isabelle, BROUILLOUX Jean-Louis, DEFOND Eliane, GOUTEY Monique, CHABAUD Christine, ROSE Olivier, FERRET Christian, BERTRAND Alexandre, BREBION Séverine, ROGER Elodie, DEROSSIS Xavier, BRETTON Julien.

ABSENTE : TARRERIAS Stéphanie.

POUVOIR : TARRERIAS Stéphanie à PERRIN Isabelle.

Mme Monique GOUTEY a été élue secrétaire pour la séance.

OBJET : 101 – VŒU POUR LA RÉOUVERTURE DE LA SECTION BOËN-THIERS SUR LA LIGNE FERROVIAIRE LYON – SAINT-ETIENNE – THIERS – CLERMONT-FERRAND

Monsieur le Maire donne lecture du VŒU présenté par Jean BARTHOLIN au nom du groupe Gauche Républicaine et Citoyenne à l'adresse de Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région AURA, pour la réouverture de la section « BOËN- THIERS » afin de rétablir la continuité interurbaine ferroviaire « LYON-SAINT-ETIENNE – THIERS- CLERMONT-FERRAND » et maintenir la vitalité du territoire traversé.

« Pendant 143 ans, le tronçon Boën-sur-Lignon / Thiers a fait la preuve de son intérêt. Reliant les grandes villes de cet espace devenu notre Région AURA, que sont Lyon, Saint-Etienne, Thiers et Clermont-Ferrand, cette ligne a toujours eu une haute importance dans le maillage du territoire. A l'heure où les nécessités écologiques se font jours et où le besoin de penser autrement notre mobilité est de plus en plus présent dans les débats, il nous apparaît impensable que cette continuité ferroviaire ne soit pas respectée dans le contexte où une réflexion est engagée au niveau national pour favoriser la mobilité durable, respectueuse de notre planète !

Cette situation s'avèrerait être un non-sens à l'heure où l'Etat affirme vouloir favoriser aussi le fret ferroviaire au-delà du transport des voyageurs.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que dans le cadre du challenge mobilité de la région Auvergne Rhône-Alpes, vous avez à juste titre invité élus et habitants à échanger autour des besoins de mobilité...Ainsi est remontée la nécessité de ré-ouvrir cette transversale la plus courte en reliant les 3 métropoles « LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT » et qui permettrait de diviser par 2 les coûts de transport des marchandises et des usagers.

La discontinuité de cette ligne sonnerait sinon comme une rupture volontaire et exprimerait une forme de mépris incompatible avec nos principes républicains vis-à-vis de territoires ruraux qui se sentiraient ainsi abandonnés ! Ce mépris, doublé d'une incohérence incompatible avec certaines affirmations politiques en haut lieu, serait d'autant plus inacceptable que l'infrastructure est bien là, et mérite au plus vite un entretien volontairement oublié depuis plusieurs années.

Aussi, Monsieur le Président de Région, nous vous demandons que soient rapidement envisagée la réouverture de ce maillon ferroviaire « BOËN-THIERS », si importante pour la vitalité du territoire concerné et le maillage interurbain de notre grande Région AURA. »

Monsieur le Maire demande la position du Conseil sur le vœu présenté de réouverture de cette section de ligne ferroviaire.

Considérant que la Commune de Chabreloche est actuellement mieux desservie en transport qu'elle ne l'était lorsque la ligne mentionnée existait.

En effet, lors du passage du train, il n'existait plus d'arrêt sur la commune. Aujourd'hui, la SNCF a mis en place un bus TER qui s'arrête journalièrement, assurant une desserte réelle et fréquentée par les administrés de Chabreloche et des communes avoisinantes.

AR PREFECTURE

N°101-2020

063-216300723-20201209-101VOEULIGNEFER-DE
Reçu le 14/12/2020

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE de soutenir le Vœu présenté par M. Jean BARTHOLIN pour la réouverture de la section BOËN – THIERS sur la ligne ferroviaire LYON – SAINT-ETIENNE – THIERS – CLERMONT-FERRAND à la condition qu'un arrêt journalier soit mis en place.

Fait à CHABRELOCHE les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire
Jean-Pierre DUBOST

